



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 28 février 2011

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 01/02/2011

D - 20110078

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 28 février Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (jusqu'à 17h30), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, M. Jean-Charles PALAU, Mme Alexandra SIARRI, M. Jean Marc GAUZERE, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER (à partir de 15h50), Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Béatrice DESAIGUES (jusqu'à 17h20), Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Sylvie CAZES, Mme Martine DIEZ,

Base Sous-Marine. Exposition photographique 'Ella Maillart, sur les routes de l'Orient'. Convention. Signature. Vente de livres. Autorisation.

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Base sous marine présente du 29 mars au 30 avril 2011 une centaine de photographies d'Ella Maillart dans le cadre d'une exposition qui sera consacrée à son travail d'écrivain et de photographe intitulée « Ella Maillart, sur les routes de l'Orient ».

Ella Maillart, née à Genève en 1903, passa son enfance au bord du lac Léman où le sport intensif va lui servir de thérapie pour contrecarrer une santé fragile. Son adolescence va être marquée par une Europe ravagée par la guerre qui lui donnera le goût d'aller loin de cette Europe qu'elle juge « égoïste et décadente ». La lecture nourrira et développera cette envie de voyage. Tout au long de sa vie Ella Maillart sera en quête de découverte de nouveaux peuples, de nouveaux horizons et d'aventures aussi physiques qu'intellectuelles.

Cette journaliste, écrivain, photographe nous laisse un nombre considérable d'œuvres.

Ces images font partie du fonds photographique qu'Ella Maillart a confié au Musée de l'Elysée de Lausanne avec le partenariat duquel est organisée cette exposition.

De plus, parallèlement à cette exposition il existe un livre édité par le Musée de l'Elysée qui propose à la Ville de Bordeaux un dépôt vente constitué d'une centaine d'ouvrages. Ceux-ci seront proposés au public au tarif de 34 euros l'unité. Le Musée de l'Elysée facturera à la Ville de Bordeaux le nombre de livres vendu au tarif unitaire de 28 euros TTC. La Base sous-marine conservera 5 exemplaires destinés aux dons et aux échanges.

Afin de déterminer les conditions de réalisation de cette exposition, ainsi que les droits et obligations de chacune des parties, de fixer le montant des droits de location et de contractualiser le dépôt vente de l'ouvrage, une convention a été établie entre le Musée de l'Elysée de Lausanne et la Ville de Bordeaux

En conséquence nous vous demandons, Mesdames Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 février 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Dominique DUCASSOU
Adjoint au Maire

**CONVENTION DE LOCATION
ENTRE LA VILLE DE BORDEAUX ET
LE MUSEE DE L'ELYSEE DE LAUSANNE**

Entre les soussignés :

La Ville de Bordeaux, représentée par Monsieur Alain JUPPE, son maire, domicilié en l'Hôtel de Ville habilité aux fins des présentes par délibération n° _____ du conseil municipal du _____, a
reçue en Préfecture le _____
ci-après dénommée « Ville de Bordeaux - Base sous marine »,

Et :

La Fondation de l'Elysée, dont le siège social est situé au 18 avenue de l'Elysée, 1006 Lausanne, Suisse, représentée par son président, Monsieur Jean-Claude Falciola, et le Musée de l'Elysée, ci-après dénommée « le Musée de l'Elysée », dont le siège est situé également au 18 avenue de l'Elysée à Lausanne, et qui est représenté par son directeur, Monsieur Sam Stourdéz,

Etant préalablement exposé :

Le Fonds photographique Ella Maillart est déposé au Musée de l'Elysée qui en a tiré l'exposition « Ella Maillart – Sur les routes de l'Orient ». La Ville de Bordeaux – Base sous marine souhaite en accueillir une version à laquelle s'ajoutera une sélection d'œuvres également issues du Fonds Ella Maillart. Présentée du 29 mars au 30 avril 2011, l'exposition bordelaise portera le même titre, soit « Ella Maillart – Sur les routes de l'Orient », et sera conçue en collaboration avec le Musée de l'Elysée.
Les parties ont décidé de se rapprocher aux fins d'organiser cet événement culturel.
Le présent contrat a pour objet de définir les conditions d'organisation et de présentation de cette exposition à Bordeaux.

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

Article 1 - Objet :

La Ville de Bordeaux – Base sous marine présente une version de l'exposition « Ella Maillart – Sur les routes de l'Orient » en collaboration avec le Musée de l'Elysée du 29 mars au 30 avril 2011. Cette version sera louée au Musée de l'Elysée.

Article 2 - Durée :

Le présent contrat prend effet à compter de la date de sa signature.
Il prend fin à la restitution par la Base sous marine au Musée de l'Elysée des pièces présentées dans le cadre de l'exposition.

Article 3 - Engagements du Musée de l'Elysée :

3.1 Propriété intellectuelle

Le Musée de l'Elysée est responsable de l'adaptation de l'exposition (contenu intellectuel et matériel exposé) en collaboration avec la Base sous marine.

3.2 Commissariat de l'exposition

Le commissariat de l'exposition est assuré par Monsieur Daniel Girardin, conservateur du Musée de l'Elysée, en collaboration avec Danièle Martinez, directrice de la Base sous marine de Bordeaux.

3.3 Prêt des pièces issues du Musée de l'Elysée

En vue de la présentation de l'exposition à la Base sous marine, le Musée de l'Elysée lui remet à titre de prêt les pièces dont la liste est annexée à la présente convention, avec les valeurs d'assurance qui devront rester confidentielles.

Le Musée de l'Elysée fait son affaire de l'information des ayants droit, ainsi que des titulaires d'un droit à l'image de l'itinéraire des expositions de Lausanne, en particulier de sa présentation à la Base sous marine dans les conditions stipulées aux présentes.

3.4 Textes de présentation et cartels

Le Musée de l'Elysée s'engage à fournir les textes des légendes des photographies pour la réalisation des cartels pris en charge par la Base sous marine. La Base sous marine quant à elle fait son affaire de la rédaction des textes de la biographie d'Ella Maillart et de la présentation de l'exposition ainsi que de la réalisation des panneaux de signalétique et cartels. Ces éléments sont transmis à Daniel Girardin pour approbation et validation.

3.5 Encadrement

L'encadrement et le désencadrement de l'ensemble des œuvres prêtées sont réalisés par le Musée de l'Elysée aux frais de la Base sous marine de Bordeaux. Aucune modification ne doit être apportée à l'encadrement des tirages photographiques ou autres œuvres exposées. Si une œuvre doit être décadrée, la Ville de Bordeaux - Base sous marine doit en informer le Musée de l'Elysée qui se réserve le droit d'autoriser ou non cette opération.

Article 4 - Engagements de la Ville de Bordeaux - Base sous marine :

4.1 Présentation de l'exposition

La Ville de Bordeaux - Base sous marine prend à sa charge l'ensemble des coûts liés à la présentation de l'exposition à Bordeaux, à l'exception de ce qui est mentionné ci-dessous en particulier :

- les prestations graphiques relatives à la scénographie (honoraires et impression des éléments graphiques) ;
- le montage, le démontage et l'accrochage de l'exposition ;
- la relation avec la presse, les médias et le public ;
- le gardiennage et les assurances ;

